

**Mémoire écrit  
dans le cadre des consultations prébudgétaires  
de 2019**

**Doug Suttles  
Président et chef de la direction  
Encana Corporation**

- **Recommandation 1** : Que le gouvernement permette la déductibilité immédiate des dépenses en immobilisations à des fins fiscales au cours de l'année où elles ont été faites. Cette mesure devrait être appliquée de manière générale à l'échelle de l'économie, d'une façon qui va de pair avec des réformes fiscales semblables observées aux États-Unis. En outre, elle proposera des bénéfices accessoires, comme une souplesse accrue en ce qui concerne l'observation des règles fiscales et l'administration.
- **Recommandation 2** : Que le gouvernement et l'industrie étudient ensemble des approches novatrices pour financer les petites et moyennes entreprises dans le secteur du pétrole et du gaz en amont.
- **Recommandation 3** : Que le gouvernement augmente le niveau de protection pour qu'il couvre environ 80 % du coût d'observation total des industries dépendantes du commerce qui produisent des émissions élevées, notamment le secteur du pétrole et du gaz, afin de combler l'écart en matière de compétitivité avec les États-Unis et d'éviter un transfert d'émissions de carbone.
- **Recommandation 4** : Que le gouvernement respecte l'engagement qu'il a pris dans le budget de 2017 d'examiner le programme de crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, afin d'en augmenter l'efficacité grâce au partage des risques et à l'inclusion de l'innovation opérationnelle à son champ d'application.
- **Recommandation 5** : Que le gouvernement continue d'adopter un rôle de leadership pour encadrer les occasions de reconnaître, à l'échelle internationale, les progrès réalisés par le Canada pour réduire les émissions de GES mondiales par l'intermédiaire de ses exportations de gaz naturel, et pour obtenir des crédits internationaux dans le cadre d'accords commerciaux en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris.
- **Recommandation 6** : Que le gouvernement permette le recours à une technologie, à une infrastructure et à une innovation collaboratives accélérées dans le secteur, surtout en ce qui concerne la commercialisation de l'électrification des installations de gaz naturel riche en liquides en amont et en aval, ainsi que d'autres technologies qui pourraient réduire les coûts et les émissions de GES.

L'une des industries les plus grandes du Canada, le secteur du pétrole et du gaz joue un rôle clé au sein de l'économie canadienne, tout en approvisionnant en énergie responsable sur le plan environnemental et social les marchés mondiaux. En raison de la demande croissante à l'échelle mondiale pour le pétrole et le gaz, l'industrie canadienne pourrait continuer d'assurer cet approvisionnement pendant encore de nombreuses décennies. Pour tirer profit de cette occasion, Encana, ainsi que l'industrie du pétrole et du gaz élargie, croit qu'il est impératif, à court terme, que l'industrie et les gouvernements agissent pour combler des lacunes importantes et systémiques en matière de compétitivité par rapport aux administrations concurrentes, plus particulièrement les États-Unis.

Encana est l'un des principaux producteurs d'énergie en Amérique du Nord. Il cherche à élargir son portefeuille robuste de gaz naturel riche en liquides et de pétrole léger de réservoir étanche au Canada (C.-B. et Alberta) et aux États-Unis (Texas). Ainsi, ses données dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales découlent d'une perspective plutôt unique d'un important producteur de pétrole et de gaz canadien qui évalue constamment les défis en matière de compétitivité dans le contexte de l'allocation relative du capital entre les possibilités d'investissement au Canada et aux États-Unis.

Encana, tout comme l'industrie, croit fermement qu'à très court terme, des mesures ciblées et coordonnées sont requises, afin de regagner la confiance des investisseurs et de stimuler à nouveau la croissance dans le secteur à l'avantage de tous les Canadiens, tout en appuyant la transition vers une économie à émissions de carbone plus faibles. Ce sentiment d'urgence découle d'une multitude de facteurs, notamment un élan accru en ce qui concerne la migration des capitaux d'investissement vers d'autres administrations, les défis associés au fait d'attirer de nouveaux capitaux au Canada, ainsi que le moment où les prochaines occasions de participer à des marchés mondiaux du gaz naturel se présenteront. Une fois lancé, cet élan négatif est difficile à renverser et prend du temps. Le Canada dispose de vastes ressources de pétrole brut et de gaz naturel de qualité élevée. Cependant, il est possible de tirer profit de la valeur de ces ressources (exploitation responsable, emplois, avantages économiques) uniquement si l'industrie investit les capitaux nécessaires pour rentabiliser ces ressources. L'industrie du pétrole et du gaz au Canada en est à une étape cruciale en ce qui a trait à la prise de décisions à court terme concernant de nombreux projets exigeant des investissements importants.

Le Canada et le reste de la planète font présentement face à un défi important pour répondre à la demande croissante pour des produits énergétiques sécuritaires, fiables et abordables, tout en tenant compte des préoccupations liées aux changements climatiques et de la nécessité de passer à une économie ou à un régime à émissions plus faibles en carbone au cours des prochaines décennies. Ces deux impératifs ne sont pas incompatibles si on en tient compte d'une manière équilibrée et responsable au fil du temps. En fait, selon le Canada, l'un est impossible sans l'autre.

Selon le scénario récent des nouvelles politiques des perspectives énergétiques mondiales de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la demande mondiale en matière d'énergie d'ici 2040 augmentera d'environ 30 % par rapport aux niveaux établis aujourd'hui. Cette croissance de la demande est attribuable à une augmentation de la population, ainsi qu'à une urbanisation et à une industrialisation accrues, principalement en Asie. En outre, l'AIE prévoit que, d'ici 2040, le pétrole et le gaz continueront de combler plus de la moitié de la demande mondiale en matière d'énergie. C'est pourquoi il est temps, pour le Canada, de conquérir de nouveaux marchés pour offrir ses stocks, tandis que le prochain cycle de demande pour le GNL devrait s'étendre de 2022 à 2030. À titre de cinquième producteur de gaz naturel en importance, le Canada devrait s'emparer de ce débouché, et continuer de jouer un rôle très

important lorsque vient le temps de satisfaire la demande mondiale en énergie et de réduire la pauvreté énergétique mondiale. Le Canada peut y arriver d'une manière qui permet de réduire les émissions mondiales de carbone, en plus d'en faire l'un des chefs de file mondiaux en ce qui concerne les normes de rendement environnemental et social. Si l'offre canadienne ne satisfait pas cette demande, d'autres administrations, qui respecteront probablement des normes environnementales et sociales inférieures, s'en chargeront.

L'industrie de l'énergie au Canada fait partie des principaux moteurs économiques au pays, stimulant directement l'économie et au moyen de ses liens avec d'autres industries, comme la pétrochimie, la production d'électricité et le secteur de la fabrication. En ce qui concerne les Canadiens, les ressources pétrolières et gazières du pays peuvent continuer d'assurer un approvisionnement sécurisé, fiable et abordable en énergie, tout en maintenant des emplois et la prospérité économique à l'échelle de la chaîne de valeur. En outre, l'exploitation du pétrole et du gaz représente une occasion exceptionnelle d'assurer une croissance économique inclusive et de réaliser des progrès concrets en ce qui concerne la réconciliation avec les peuples autochtones au Canada.

Au même moment où cette possibilité économique se présente, il faut aussi tenir compte des préoccupations relatives aux changements climatiques et réduire les émissions de carbone. Le Canada s'est engagé à réduire, de manière considérable, les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, ainsi que du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. L'industrie canadienne du pétrole et du gaz reconnaît qu'il est nécessaire de lutter contre les changements climatiques à l'échelle mondiale, et appuie, de manière générale, les objectifs et cadres stratégiques en matière de climat mis en œuvre par les gouvernements canadiens, si ces politiques sont mises en application d'une façon qui propose des incitatifs à l'industrie pour réduire les émissions de GES, tout en tenant compte des répercussions sur la compétitivité des secteurs livrant concurrence dans un marché ouvert à des entreprises œuvrant dans des administrations qui disposent de politiques climatiques moins rigoureuses.

Les producteurs de pétrole et de gaz au Canada collaborent en termes de technologie et d'innovation, afin de réduire l'intensité des émissions de GES et de séparer la croissance de la production de la croissance des émissions. En ce qui concerne le gaz naturel, grâce à une vaste électrification et à une réduction des émissions de méthane, il est possible d'accroître la production de 50 % tout en maintenant les émissions de GES absolues aux niveaux actuels ou en deçà de ces niveaux. Cependant, des défis commerciaux et associés à l'infrastructure de transmission doivent être relevés pour permettre la portée requise de l'électrification. Les exportations canadiennes de pétrole et de gaz ayant des émissions inférieures à celles d'autres sources énergétiques offertes sur le marché permettront de réduire, de manière générale, les émissions de GES mondiales. Ces mesures, qui cherchent à assurer la compétitivité de la production canadienne de pétrole et de gaz en matière de carbone, ainsi que le recours à des compensations vérifiées et à des crédits internationaux, permettraient d'assurer l'harmonisation des aspirations du Canada en matière d'énergie et de climat.

Le Canada a donc l'occasion de jouer un rôle de leadership dans le cadre de la transition mondiale vers un régime ou une économie à émissions de carbone plus faibles. Selon nous, le ***Canada est un fournisseur privilégié de pétrole et de gaz concurrentiels en termes de coût et de carbone pour les marchés national et mondial. Ces ressources sont produites dans le respect de normes de rendement environnemental et social les plus élevées.***

Le Canada continue de disposer d'un certain nombre de caractéristiques positives pour attirer les investissements, notamment le volume et la qualité des ressources, des normes environnementales de classe mondiale, ainsi que des régimes de redevances concurrentiels. Cependant, selon l'industrie et la communauté des investisseurs, la compétitivité du secteur du pétrole et du gaz du Canada est de plus en plus contestée. Les investisseurs délaissent le secteur du pétrole et du gaz du Canada, et ce secteur a de la difficulté à attirer de nouveaux capitaux d'investissement. Tandis que les évaluations varient, des données récentes de l'industrie montrent que les entreprises de GNRL canadiennes sont évaluées de manière défavorable par rapport aux entreprises américaines. Les grands producteurs et entreprises de services sont nombreux à transférer les capitaux d'investissement et les emplois connexes dans d'autres pays. Du même coup, les petits et moyens exploitants canadiens ont de la difficulté à obtenir du financement. Depuis 2012, le nombre de petites sociétés a diminué de près de 50 % (passant de 49 à 25 sociétés).

Ces problèmes de compétitivité sont attribuables à de nombreux facteurs, notamment la structure de coût, des changements touchant le climat d'investissement des entreprises, comme des changements aux politiques fiscales aux États-Unis, des contraintes imposées à l'accès au marché et les répercussions négatives sur les prix en découlant, les délais et la complexité réglementaires, ainsi que les problèmes de perception du public et du marché. Tout particulièrement, le Canada fait face à d'importants problèmes relativement à l'accès au marché, nuisant à la croissance de la production et aux avantages connexes. En ce qui concerne le gaz naturel, le Canada perd des parts de marché au profit des États-Unis dans des régions canadiennes et américaines habituellement approvisionnées en gaz naturel canadien. Jusqu'à maintenant, le pays n'a pas pris part à la croissance rapide des marchés d'exportation du gaz naturel liquéfié (GNL). Ce manque d'options concernant l'accès au marché fait en sorte que le prix du pétrole et du gaz naturel canadiens est fortement réduit.

Certains problèmes de compétitivité reflètent des conditions du marché générales (p. ex. la croissance de l'huile de schiste et du gaz de schiste qui perturbe la dynamique du marché en Amérique du Nord). Certains tiennent aussi compte de décisions stratégiques et réglementaires prises par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada. Du même coup, d'autres administrations concurrentes prennent des mesures pour accroître la compétitivité et l'efficacité de leur régime fiscal et de leurs systèmes de réglementation, exacerbant la situation au Canada. Tandis que ces changements en ce qui concerne les administrations concurrentielles peuvent être durables ou non, ils ont présentement un impact substantiel sur l'attraction d'investissements et les mouvements de capitaux.

En veillant à ce que le Canada demeure concurrentiel, on regagnerait la confiance des investisseurs requise pour attirer les capitaux nécessaires afin d'assurer une croissance durable de l'industrie et de l'économie au Canada. Les mesures éventuelles pour régler cette question sont du ressort de l'industrie et des gouvernements, en collaboration avec les peuples autochtones et les intervenants.

En ce qui la concerne, l'industrie a réduit et continue de réduire sa structure de coûts, ainsi que l'intensité des émissions de GES dans tous les secteurs d'activités, en cherchant à augmenter l'efficacité et en mettant en application de nouvelles technologies et des systèmes et processus novateurs.

Cependant, selon Encana, ces mesures à elles seules ne permettent pas de résoudre le problème de la compétitivité. En ce qui concerne le gaz naturel, la modélisation par l'industrie de l'économie des thèmes représentatifs montre qu'il existe un écart mesurable en matière de compétitivité entre les investissements dans le gaz naturel riche en liquides (GNRL) au Canada et des occasions semblables aux États-Unis. Selon la modélisation, les investissements américains dans le GNRL affichent environ le

double du taux de rendement. En outre, le remboursement se fait de 1 à 2 ans plus rapidement que les investissements canadiens. La majorité de cet écart est attribuable à des changements récemment apportés au régime fiscal américain, ainsi qu'aux coûts d'observation différentiels des politiques climatiques au Canada.

Il est urgent que les gouvernements agissent, comme nous l'avons mentionné au début de la présente soumission, afin de relever les défis en matière de compétitivité et de stimuler à nouveau la croissance dans le secteur à l'avantage de tous les Canadiens, tout en soutenant la transition vers une économie à émissions de carbone plus faibles.

En bref, nous croyons que le sous-secteur du gaz naturel riche en liquides du Canada dispose d'occasions importantes pour assurer une croissance inclusive qui propose de grands avantages aux Canadiens et qui va de pair avec les objectifs économiques, environnementaux et sociaux du Canada. Les mesures recommandées aideraient le Canada à demeurer concurrentiel à l'échelle mondiale, en plus de regagner la confiance des investisseurs, d'attirer des investisseurs et d'offrir une plateforme pour atteindre un consensus élargi concernant l'avenir de l'industrie du pétrole et du gaz au Canada. Tous ces facteurs pourraient entraîner une croissance importante du secteur, protégeant les emplois et les travailleurs canadiens, offrant des possibilités aux Autochtones canadiens, et favorisant la prospérité économique nécessaire pour soutenir notre niveau de vie et notre qualité de vie, et permettre une transition vers un régime ou une économie à émissions de carbone plus faibles.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité permanent, l'expression de nos sentiments dévoués. Si vous avez des questions ou si je peux vous être utile d'une quelconque façon, n'hésitez pas à communiquer avec moi.